

*Article 29 du Règlement*

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, je tiens d'abord à féliciter le député de Timiskaming (M. MacDougall) et d'autres députés d'avoir réclamé ce débat d'urgence et à dire à quel point le gouvernement et moi-même approuvons la décision de la présidence d'organiser un débat sur la question du projet britannique de réglementation de l'étiquetage des fourrures. Le premier ministre (M. Mulroney) et moi-même avons soulevé cette question directement auprès des autorités britanniques et il nous sera très utile de même qu'à tout le pays d'avoir organisé ce débat à la Chambre.

Comme je l'ai dit au Parlement le 10 février dernier, notre gouvernement a réagi immédiatement à ce projet britannique de réglementation et a déclaré sa ferme intention de le contester. Je suis donc heureux d'exposer la position de notre gouvernement sur cette question et de contribuer en même temps à bien faire comprendre au gouvernement britannique la préoccupation unanime des députés du Parlement canadien à cet égard. Si vous me le permettez, monsieur le Président, je dirai que le débat s'est révélé excellent jusqu'à maintenant. J'espère non seulement qu'il continuera de l'être, mais encore que le compte rendu en sera lu par les parlementaires britanniques, par les députés ministériels du Parlement britannique, car des députés fédéraux de tous les coins de notre magnifique pays expriment ici ce soir leur inquiétude pour la survie d'une économie et de la tradition et du mode de vie canadiens.

Je dois préciser tout de suite que la protection et la mise en valeur de l'environnement ne sont pas ici en question. Les Canadiens n'ont pas de leçon à recevoir sur la façon de protéger leur patrimoine naturel, y compris la faune de leur pays. Le piégeage, la chasse et les autres façons de prendre des animaux sont étroitement surveillés et évalués en fonction de leur incidence sur l'environnement. L'industrie de la fourrure au Canada a toujours collaboré sans réserve avec les autorités fédérales chargées de la conservation de la faune et avec les provinces et les territoires en maintenant l'équilibre entre les différents espèces fauniques et leur habitat.

Le gouvernement britannique, que je sache, ne conteste pas cet état de choses. Pourtant, le mouvement de protection des animaux jouit, en Europe, d'un terrain favorable qui lui permet de dépeindre, volontairement ou involontairement, de représenter sous un bien mauvais jour la gestion de la faune au Canada. La croisade actuelle des groupes organisés en Europe, aux États-Unis et au Canada, vise à interdire le piégeage, et surtout l'utilisation des pièges à palette.

À quoi se résume toute cette question? À savoir si un commerce traditionnel et légitime, qui fait vivre nombre d'autochtones, peut disparaître arbitrairement à la suite d'accusations non fondées. Monsieur le Président, permettez-moi de citer quelques chiffres qui donnent une idée de ce que représenterait la disparition de ce commerce pour les Canadiens, surtout les habitants du Nord. Les fourrures rapportent un milliard de dollars à notre pays. Mais pour bien des gens, c'est plus qu'une industrie. C'est leur unique moyen de gagner leur vie. Cette affaire ne concerne pas que les animaux: elle remet en cause les traditions et les moyens de subsistance de certaines gens et de leur collectivité.

Environ 50 p. 100 des fourrures au Canada proviennent du piégeage. Cette activité occupe environ 100 000 personnes dont

au moins 50 000 viennent de localités autochtones. C'est dire que l'adoption de ce règlement nuira sérieusement à ces 50 000 autochtones canadiens qui n'ont, pour subsister, que la chasse, le piégeage et la pêche traditionnels. Le piégeage est le principal gagne-pain ou le revenu d'appoint de milliers de Canadiens dans les campagnes et les régions éloignées qui n'ont que de rares emplois ou des emplois saisonniers à offrir à leurs habitants. L'industrie de la fourrure se compose essentiellement de petites entreprises familiales à toutes les étapes de la chaîne de production.

Depuis 1980, le marché des fourrures décline, pourtant, le Canada exporte en moyenne pour environ 350 millions de dollars par an de fourrures. L'Europe constitue à l'heure actuelle notre deuxième marché et, en 1987, nous y avons réalisé le chiffre d'affaires record de 150 millions de dollars. Le Royaume-Uni venait au deuxième rang de nos clients européens, après l'Allemagne de l'Ouest. Il est donc fort possible qu'une initiative britannique puisse compromettre la survie de centaines de petites localités canadiennes. C'est ce que nous nous employons à éviter ce soir. C'est aussi ce qui explique que le gouvernement ait systématiquement réfuté les arguments des adversaires britanniques du piégeage des animaux à fourrure, tout en préconisant l'adoption de normes internationales de piégeage sans cruauté, qui puissent dissiper la moindre préoccupation légitime.

[Français]

Monsieur le Président, il ne s'agit pas d'un marché marginal. Pourtant, le paradoxe, c'est que les exploitants de ce marché appartiennent le plus souvent à une minorité dont l'activité économique ne cesse de subir des attaques injustifiées.

Les représentants canadiens ont rencontré leurs homologues européens au mois d'avril afin de les tenir au courant des préoccupations canadiennes. Des ministres du Conseil des Territoires du Nord-Ouest ont visité l'Angleterre afin d'expliquer l'influence que pourraient avoir les mesures proposées par les Britanniques sur nos communautés du Nord. Notre Haut Commissariat à Londres a eu des pourparlers avec les Britanniques impliqués à tous les échelons de cette industrie. Les députés de cette Chambre ont parlé directement et communiqué par lettre avec les Britanniques.

Au niveau ministériel, mon collègue le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre) a abordé ce sujet au cours de ses récents entretiens à Londres. J'ai eu moi-même l'occasion de faire de même au cours de mes discussions bilatérales avec Sir Geoffrey Howe. Après ces entretiens, il ne pouvait se permettre d'avoir de doute quant à l'influence néfaste sur nos relations que pouvaient avoir des actions non justifiées qui endommagent sérieusement les communautés canadiennes. Le premier ministre (M. Mulroney) s'est entretenu de cette question au cours de ses conversations avec Madame Thatcher. Elle a exprimé l'intention de s'informer davantage sur ce sujet.

[Traduction]

J'espère, monsieur le Président, que la raison l'emportera et que M<sup>me</sup> Thatcher veillera à ce que son Cabinet rejette la réglementation proposée. Il conviendrait cependant de nous rappeler ainsi qu'à nos collègues britanniques certains faits de base concernant le piégeage au Canada. Les trappeurs, l'industrie et les gouvernements du Canada souscrivent à la mise au point et à l'utilisation de pièges humanitaires. Le Canada s'érige en